

À ce moment crucial pour l'avenir de la FORPRONU, le Canada croit que trois conditions sont impératives pour permettre à la communauté internationale de reprendre l'initiative.

Premièrement, la multiplicité des approches a créé des équivoques dont se nourrissent les parties au conflit dans leurs rapports avec les différents intervenants. Par conséquent, le processus politique de négociation doit être ramené à un commun dénominateur. La communauté internationale doit élaborer une position de négociation commune et parler d'une seule voix.

Deuxièmement, le fer de lance de nos efforts collectifs doit porter sur le rétablissement d'un lien fonctionnel entre le processus de négociation et les opérations militaires sur le terrain. Comme le démontrent les récents événements, la FORPRONU divorcée de son rôle politique risque de devenir rapidement un outil de marchandage à la merci des belligérants. Dans pareilles circonstances, chaque échec, chaque difficulté importante éprouvée par la FORPRONU nous obligera à une remise en question de son existence. Pour réaliser cette proximité entre le processus de négociation et les opérations militaires, tous les intervenants doivent travailler à développer une meilleure coordination entre le Groupe de contact et les pays qui fournissent des troupes.

Troisièmement, nous devons prendre les moyens de rétablir la crédibilité de la FORPRONU, qui a été remise en question récemment par les parties au conflit. Dans l'immédiat, le Canada est d'avis que la crédibilité et la viabilité des forces de la paix reposent sur quatre facteurs :

- la consolidation des troupes de façon à éviter l'éparpillement et l'affaiblissement de la capacité de défense des forces onusiennes;
- une révision du mandat de la FORPRONU avec une concentration sur les activités les plus susceptibles de réussir, compte tenu des ressources présentement à la disposition des troupes et de la sécurité de ces dernières;
- le retrait des observateurs militaires du territoire sous contrôle serbe de façon à réduire leur vulnérabilité;
- l'usage de la force pour contrer les violations des résolutions agréées par l'ONU, y compris la volonté d'utiliser l'appui aérien rapproché pour protéger les forces de la paix.

À plus long terme, il sera également de première importance que la communauté internationale signale clairement que la FORPRONU ne saurait être en mesure de réaliser son mandat sans le respect, par toutes les parties, d'un ensemble de conditions dont les